Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Fédé BTP 84 : « Nos entreprises tirent une grande partie de leur survie grâce à la commande publique »



Début septembre, la Fédération du bâtiment et des travaux publics de Vaucluse lançait une série de réunions mensuelles avec les grands donneurs d'ordre du département afin de faire le point sur l'avancée des chantiers, tout en alertant sur la rareté des appels d'offre. Pour ce nouveau rendez-vous, la Communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence était invitée à présenter les projets à venir sur son territoire.

Regroupant 400 entreprises adhérentes pour un peu plus de 6 000 salariés, la Fédération du BTP 84 tire la sonnette d'alarme. Alors que la crise du Covid-19 est bien enracinée dans l'Hexagone, le président de la Fédé BTP 84 Christian Pons souligne la nécessité pour les acteurs du secteur d'avoir des appels

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

d'offres rapidement. « Il est essentiel de collaborer étroitement avec les grands donneurs d'ordre car nos entreprises tirent une grande partie de leur survie grâce à la commande publique, déclare le président de la Fédé BTP 84. C'est pourquoi il faut que nos élus comprennent que ces commandes sont vitales pour la bonne poursuite de nos activités, le maintien de l'emploi et l'économie du territoire. »

L'activité continue de se dégrader

Comme le montrent les deux enquêtes réalisées en octobre (sur la base des appels d'offre et de la conjoncture actuelle) auprès des adhérents de la Fédé BTP 84, l'activité continue de se dégrader dans le département. En effet, 44 % des professionnels du BTP interrogés le constatent contre 38 % le 30 juin dernier, une situation allant de pair avec une forte dégradation de leur trésorerie (45 % en octobre contre 27 % en juin dernier), seul l'emploi semblant se maintenir (dégradé à 37 % en octobre contre 38 % en juin). « Les entreprises se battent pour essayer de maintenir l'emploi de leurs salariés, souligne Christian Pons. Par contre le personnel intérimaire fait les frais de la conjoncture actuelle. Avec un carnet de commandes qui diminue, les entreprises font travailler en priorité leurs CDD et CDI. »

Assainissement et gestion des déchets

Invité à échanger sur les projets en cours et à venir pour les 18 prochains mois, Julien Merle, le président de la Communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence, s'est félicité de voir « l'intercommunalité replacée au centre en cette période de crise sanitaire. Elle redevient l'intermédiaire entre la Région, le Département, les maires et les acteurs du territoire. » Comptant 8 communes pour 20 000 habitants, l'intercommunalité, créée en 1992, présente un certain nombre de chantiers à venir durant les prochains mois. Avec, en premier lieu, l'entretien annuel des réseaux d'assainissement (entre 150 000 et 200 000 €) ainsi que la réhabilitation en 2021 de la station d'épuration de l'agglo (Camaret) pour un coût de 500 000 € qui va s'accompagner de la mise en route d'un projet plateforme de compostage pour la gestion des déchets. « Un projet financé en partie par le plan de relance grâce auquel nous allons bénéficier d'une enveloppe de 900 000 € pour coût total chiffré à 5 M€ » précise Julien Merle.

Des travaux de réhabilitation pour les communes de l'agglo

Si les communes de Lagarde-Paréol et Sainte-Cécile-les-Vignes ne présentent pas de grands chantiers pour les mois à venir, la commune d'Uchaux a le projet de réunir les différents hameaux avec la construction d'un grand cheminement doux (piétons, vélos) de 5 km. Un projet chiffré à 500 000 € qui va s'accompagner de la restructuration de la salle des fêtes (40 000 €). A Violès, les bâtiments à côté de la mairie (ancienne école) vont être réhabilités (création d'un accueil périscolaire, logements sociaux…) l'an prochain pour un coût estimé à 800 000 €. Concernant la commune de Travaillan, l'école va bénéficier de travaux (sanitaires, mise aux normes PMR) chiffrés à 60 000 €. Quant à Sérignan-du-Comtat, des travaux de réhabilitation vont être entrepris sur la grande rue (100 000 €) et dans le parc du centre-ville (500 000 €).

Une nouvelle caserne pour le Sdis 84 à Camaret

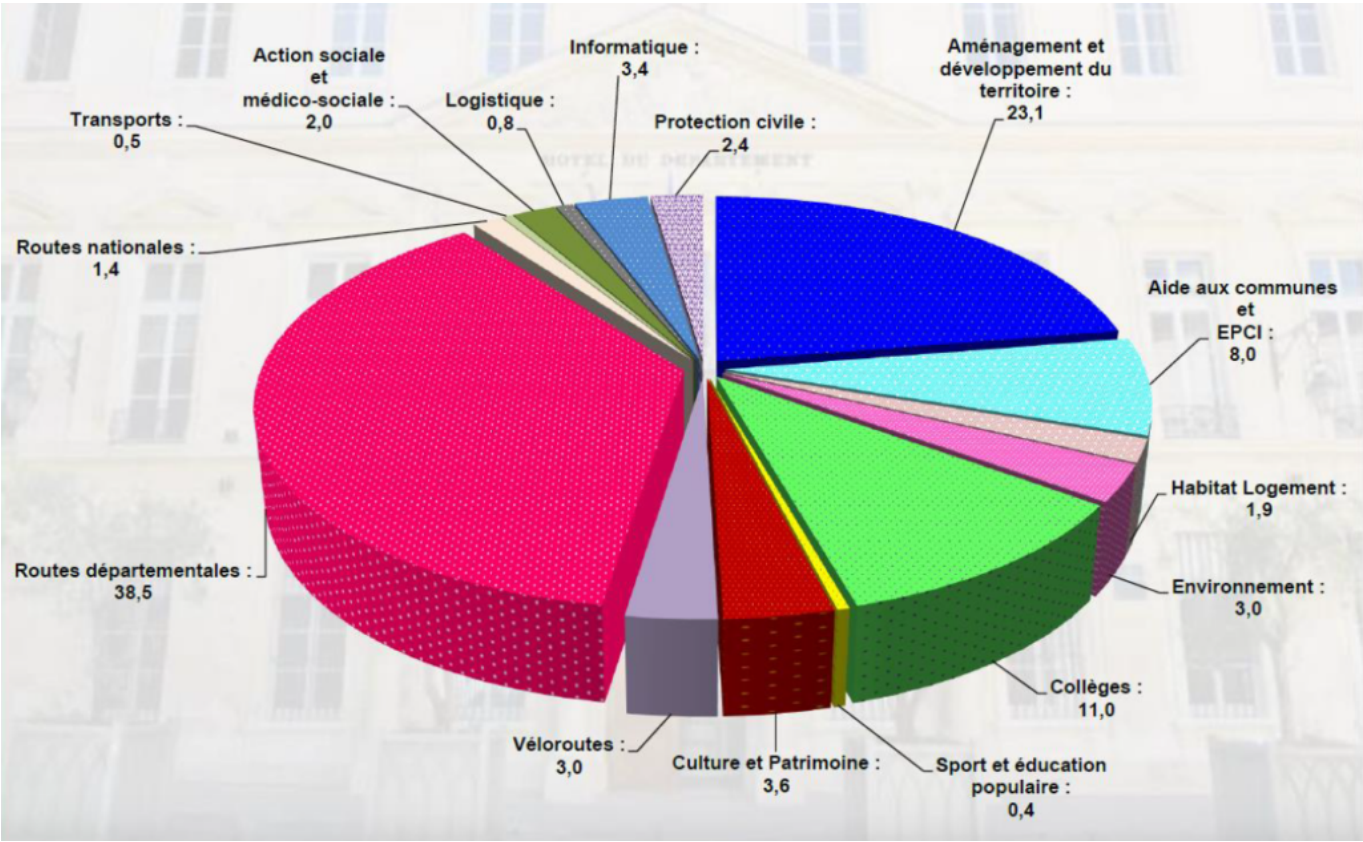
2021 marquera le lancement d'un projet d'envergure pour la commune de Camaret et l'agglo avec la construction d'une caserne du Service départemental d'incendie et de secours de Vaucluse (Sdis 84). 10 mois de travaux sont prévus pour ce projet chiffré à 1 M€ (75 % pris en charge par le Sdis 84). Camaret qui va par ailleurs bénéficier d'une nouvelle place (500 000 €) et dont l'école des Amandiers va être

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

réhabilitée (100 000 €). Enfin, concernant Piolenc, la plus grande commune de l'agglo, cette dernière est en train de réhabiliter sa salle des fêtes (400 000 €) ainsi que son église. A venir l'an prochain, la création d'une piste cyclable qui reliera la Via-Rhôna à la commune. Un projet à 500 000 € qui va s'accompagner d'une restructuration de la route du Puvier (250 000 €) et de la réhabilitation des terrains de tennis pour un coût de 100 000 €. « Si les communes font preuve d'un beau dynamisme concernant ses projets, il nous faut mettre l'accent sur cette dynamique d'accueil des entreprises sur notre agglo, reconnaît Julien Merle. Travailler sur notre attrait et nos atouts, c'est ce qui nous fait encore défaut à l'heure actuelle. »

Le Conseil départemental de Vaucluse va investir 107 M€ en 2021



Christian Pons avait invité Thierry Lagneau, en tant que vice-président, à présenter les projets

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

d'investissement du Conseil départemental. Empêché, l'élu a confié la divulgation des chiffres et projets à Christophe Lauriol et Murielle Mazuy respectivement directeur-général adjoint en charge du Pôle aménagement et directrice des Bâtiments et architecture également au pôle aménagement du Conseil départemental de Vaucluse.

Synthèse

«Les indicateurs mensuels fournis par nos adhérents sont préoccupants, résume Christian Pons. Nous avons consommé notre réserve de travaux. Pour conserver les emplois, les chefs d'entreprise sacrifient la trésorerie qui s'effondre parce qu'il y a de moins en moins d'appels d'offre. Dans un même temps, travailler à bas prix est suicidaire ! La reprise qui devait se faire par le levier de la commande publique n'est pas au rendez-vous. Nous devons donc identifier la problématique et vous alerter pour faire évoluer, urgemment, la situation.»

107M€ d'investissement du Département

«Maurice Chabert, président du Conseil départemental, renouvelle ses investissements à la même hauteur que 2019, et le budget 2021 bénéficiera d'une hausse sensible a assuré Christophe Lauriol. Nous prévoyons un budget de 66M€ pour le volet voierie et 23M€ pour le bâtiment. Le budget exécuté sera supérieur aux 70M€ réalisés en 2019. Plus de 30 chantiers sont en cours actuellement.»

Le bloc communal

«Le Plan de relance sur 3 ans, visant de nombreuses politiques publiques, soutiendra particulièrement le bloc communal et nous participerons au plan de relance Etat-Région notamment pour la dénivellation du PN15 (Ndlr : suppression du passage à niveau 15 et mise en sécurité de la RD900 entre le carrefour des glaces et le chemin du Grand palais entre Cavaillon et l'Isle-sur-la-Sorgue) à hauteur de 14M€.»

Résorption des points noirs routiers

«Nous nous engageons également à la résorption des points noirs routiers comme pour le carrefour de Bonpas, l'échangeur A7/A9 à Orange et soutiendrons la poursuite des projets de travaux de la Léo (liaison Est-Ouest). Les véloroutes bénéficient de toute notre attention particulièrement celles du Calavon pour la section Robion-Cavaillon avec un démarrage des travaux en janvier 2021, la Via Rhôna pour les sections Caderousse-Chateauneuf-du-pape et Sorgues, la passerelle de Sauveterre ainsi que la Via Venaissia entre Pernes-les-Fontaines et Velleron.»

Les accords-cadres

«Enfin, les accords-cadres (bons de commande, en cascade, subséquents) ont représenté environ 1 879 commandes en 2019 pour 6,992M€. Près de 1 508 commandes sont d'ores et déjà prévues à partir de janvier pour 6,835M€.»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Quelques exemples

«Les travaux en cours et à venir sont nombreux, a souligné Murielle Mazuy, comme la construction d'une agence et d'un centre d'entretien et d'exploitation routier à Carpentras pour presque 3M€, la restructuration et l'extension du collège Pays-des-Sorgues pour 3,547M€. La consultation pour la 2e phase de restauration des façades et des couvertures du Palais des papes est en cours pour presque 5M€, ainsi que la construction d'un bâtiment BDM à Apt pour 3,5M€ ou encore le centre d'entretien et d'exploitation routier à Apt pour 2,5M€ … »

Les prochains rendez-vous

Les prochains échanges, prévus courant novembre, se feront avec Laurent Gelle-Lacroix, Directeur Général de l'Aréa Région Sud (Agence régionale d'équipement et d'aménagement, entreprise publique locale d'ingénierie), et Amandine Luciani, directrice opérationnelle et du Développement.

«Il y a urgence à faire travailler nos entreprises !» Christian Pons, président de la Fédé BTP 84

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



La Fédé BTP 84 demande au secteur public de soutenir l'activité. Les élections municipales puis la pandémie de Covid-19 ont considérablement freiné l'instruction des dossiers comme les autorisations de construire et le démarrage des travaux de structure. Plus rien ne figure à l'horizon 2021 sur les carnets de commandes et la trésorerie des entreprises s'amenuise dangereusement.

«On le sait dans le bâtiment, c'est le secteur public qui entraîne l'activité puis le secteur privé suit », prévient Christian Pons, président de la Fédé BTP 84. Alors le professionnel de chez Girard, filiale de Vinci s'arme de son bâton de pèlerin pour inviter toute la sphère capable de le soutenir dans sa tâche en invitant Gilles Ripert, président de la Communauté de communes du Pays d'Apt-Luberon, Jean-François Lovisolo, président des maires de Vaucluse ou, encore, le Conseil départemental. Mission ? Faire le point sur les opérations de BTP en cours et s'intéresser de près à l'avancement des dossiers éligibles au Plan de relance.

Secteur public

«Nous procédons régulièrement à des sondages auprès de nos adhérents, entame Christian Pons, qui ont eu lieu en juin, septembre et octobre dont nous proposons la synthèse émanant des entreprises du bâtiment et des travaux publics. Pour sauvegarder nos entreprises et les emplois qu'elles génèrent, il serait souhaitable que les donneurs d'ordre du département accélèrent la sortie de leurs projets d'investissement en équipements structurels alors même que ce 2e confinement vient d'être décrété.»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Covid-19, 2e vague

«Nous ne sommes pas le 17 mars où nous avions été choqués par les propos de Muriel Pénicaud, ministre du Travail (Voir Echo du mardi du 25 mars). Nous étions dénués de tout, ne disposant pas de masques. Nous avions, à l'époque, réalisé une enquête et nous n'avions même pas de quoi tenir une semaine ! Aujourd'hui la situation est différente. La 3e version du guide de l'OPPBTP (Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics) édicte toutes les procédures d'intervention permettant aux entreprises d'agir en toute sécurité. Comme l'a souligné Jean Castex, Premier ministre, nous sommes l'un des fers de lance de l'économie et devons continuer à activer cette chaîne de l'industrie qui compte dans et pour notre pays.»

Les enquêtes mensuelles de conjoncture

«Les enquêtes menées auprès des adhérents fin juin, septembre et octobre montrent, chaque mois, une nette dégradation de l'activité due à la baisse de la consultation des appels d'offre. Le niveau de la trésorerie continue de diminuer, même si les entreprises résistent pour maintenir l'emploi. Ces 'remontées de terrain' font également état de l'accroissement des problèmes liés à la Covid-19, comme de la diminution du carnet de commandes avec des prix qui chutent, du coût du reste à charge (mesures sanitaires de la Covid-19) sur les chantiers en cours et du personnel qui connaît des problèmes de garde d'enfant et de santé.»

La consultation des appels d'offre en chute

«Le nombre de consultations des appels d'offre diminue tout aussi sensiblement étant qualifié, par les entreprises vauclusiennes, d'insuffisant, voire de très insuffisant. En cause ? La baisse des consultations du secteur public et la sur-règlementation française qui freinent l'activité. Le prix des marchés attribués chute, les chefs d'entreprise prenant des chantiers qui vont grever leur trésorerie car ils veulent faire travailler leurs salariés.»

> **«Cette situation exceptionnelle et grave nous enjoint à demander la simplification administrative. Cette sur-réglementation est une malédiction !» Christian Pons**

Plan de relance

«Aujourd'hui, nous sommes tous volontaires pour que l'économie ne décroche pas mais, pour cela, il faut trouver des solutions : accélérer la sortie des projets en laçant des consultations. Alors que la pandémie de Covid-19 croît, que le nombre de chantiers diminue, que les prix s'exercent à la baisse, le gouvernement annonce un plan de relance de milliards d'€. Mais pour y être éligibles, les dossiers doivent être instruits, notamment, si le bloc communal éprouve des difficultés d'ordre technique, avec l'aide du Cinov (Fédération patronale française représentative créée pour promouvoir et défendre les entreprises des métiers de la prestation intellectuelle du conseil, de l'ingénierie et du numérique.) La chaîne d'instruction des permis de construire ne doit pas être rompue et les commissions d'appels d'offre

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

doivent pouvoir continuer à se réunir,» relève Christian Pons avant d'inviter Jean-François Lovisolo, président des maires de Vaucluse, à s'exprimer.

Jean-François Lovisolo, président des maires de Vaucluse et maire de la Tour d'Aigues

«Les élections municipales qui se sont déroulées en deux actes et le temps d'attente de l'investiture pour obtenir un exécutif et un conseil municipal complet ont posé des difficultés. Les maires sont les alliés du BTP parce que ces structures créent de l'activité, de l'emploi local -parfois peu qualifié- et fait vivre le territoire.»

Des finances recentralisées

«Nous vivons cette même situation complexe avec des finances recentralisées, notamment par les interco et une fiscalité locale sur laquelle on ne peut pas 'jouer' pour essayer de financer les projets, relate Jean-François Lovisolo. Nos charges de fonctionnement ne cessent d'augmenter et les ressources dynamiques sont supprimées, voire remplacées par des dotations qui n'évoluent pas. La variable d'ajustement reste donc l'investissement.»

Les contraintes

«Les contraintes administratives sont fortes. Modifier un PLU (Plan local de l'urbanisme) requiert 4 ans lorsqu'il n'y a ni recours ni contentieux. Nous avons voulu, à la Tour d'Aigues, élaborer un pôle environnement pour la construction d'une déchetterie. Il n'y en avait pas dans tout le sud du département. L'idée est née en 2004 et la déchetterie a été inaugurée en 2016 ! Enquête publique, modification du PLU, études d'impact, contentieux des voisins, recours administratifs, appels ont ponctué le temps… »

Zone industrielle de Cadenet

«Nous avons voulu mener un programme de logements sociaux sur une autre commune. Nous avons acheté les bâtiments en 2008 et les avons inaugurés en 2016. C'est toute la difficulté d'obtenir des financements et, surtout, les autorisations administratives. En ce moment nous travaillons avec l'interco (Ndlr : Communauté de communes territoriale Sud-Luberon Cotelub), sur l'extension de la zone industrielle 'Meillere', à Cadenet. Nous nous sommes rendus compte que les contraintes environnementales –particulièrement l'écoulement des eaux, les préconisations inondations- et les modifications du PLU ne nous permettaient d'urbaniser que 40% de ces 4,5 hectares pour une facture de 4M€ d'investissement… ce qui nous fait hésiter à lancer le chantier. Est-il bien utile de n'aménager que la moitié du terrain par rapport à ce que coûtera cette extension ? Nous portons ce projet depuis 4 ans, si nous n'allons pas au-delà, il nous faudra porter un autre projet sur 4 autres années. C'est beaucoup de temps perdu…»

Saisir les parlementaires sur la sur-administration

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

«Je ne comprends pas qu'un PLU ne puisse pas être modifié en un an. Un an c'est le temps de l'entreprise, de l'activité, de lancer les projets. Aujourd'hui ce sont 4 à 5 ans. Nous pourrions, ensemble, Association des maires de Vaucluse et Fédé BTP 84, saisir nos parlementaires pour la simplification administrative dont tout le monde parle –les présidents Sarkozy, Hollande, Macron- et pour laquelle rien n'est fait. Avec les nouvelles règlementations sur l'environnement, le gouvernement déconseille fortement d'intervenir sur les terres agricoles, mais nous ne pouvons pas intervenir sur le foncier urbanisé au coût trop élevé…»

Maintenir l'activité coûte que coûte

«Le gouvernement a annoncé de nouvelles mesures sanitaires conduisant au confinement et à la fermeture de certaines activités économiques, relatent les organisations professionnelles de la construction et des travaux publics. En ce qui concerne le BTP, les artisans et les entrepreneurs vont continuer à travailler, dans le respect du guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie de coronavirus rédigé par l'OPPBTP.

Dans le contexte particulier du confinement, les organisations professionnelles de la filière construction déclarent, en qualité d'acteurs responsables et engagés, tout faire pour maintenir l'activité sur le territoire ;

protéger les salariés de la filière en respectant les règles sanitaires et le protocole de préconisations de la filière ; préserver l'approvisionnement des chantiers en matériaux et équipements ; favoriser l'embauche des jeunes et maintenir l'apprentissage.

Les fédérations redoutent le blocage administratif

Egalement, elles font appel à la responsabilité collective et au sens du bien commun pour prévenir : les risques d'arrêt de chantiers ou de réticence des clients à faire des travaux chez eux pendant les périodes de confinement. Elles redoutent le blocage des permis par les services instructeurs des collectivités locales, des signatures de contrats et des actes de vente ; des livraisons ; les difficultés de circulation et de transport des équipes, les dégradations et les vols pouvant survenir en marge des chantiers.

Et économique

Les acteurs de la filière construction représentent plusieurs centaines de milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel sur l'ensemble du territoire national, réalisés par des centaines de milliers d'entreprises de toute taille, plus de 4 millions d'emplois œuvrant à la cohésion sociale. Les professionnels de l'acte de bâtir affirment la nécessité d'une action collective en amont et aval de la filière construction pour maintenir les emplois.

La salle s'exprime

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Besoin d'appels d'offres

«Nous faisons tout pour conserver nos emplois en prenant même des chantiers avec des prix bas mais à un moment donné nous ne pourrons plus faire face. C'est maintenant que nous avons besoin d'accéder à ces marchés. Nous avons besoin de ces appels d'offre. Nous ne savons plus où nous allons. Nos plannings datent de 2019. Nous passerons l'année mais le manque d'appel d'offre se fera jour 1er semestre 2021.»

Luc Faure, Eurovia

L'empilement des règlementations

«L'empilement des règlementations, le poids des normes nous tue à petit feu. Il est temps de porter cette problématique avec l'Association des maires auprès des parlementaires puisque même les préfets nous disent ne pas avoir la main. Nous, nous recherchons la simplicité. Les délais de sortie de projets de même nature sont différents selon les départements. Nous travaillons sur la notion de court terme et le 1er semestre 2021 sera terrible. Lors de la 1ère vague de Covid-19, il ne s'est rien fait parce que les maires n'arrivaient pas à réunir leur conseil municipal. Les personnels qui analysaient les offres n'analysaient plus rien… Plus rien ne se faisait au moment où nous en avions le plus besoin. Ce court terme vous appartient, mesdames, messieurs les maires. On ne peut pas arrêter les projets parce que l'on ne peut plus se réunir.»

Daniel Léonard, Midi travaux

Plan de relance & Plan Etat-Région

«On entend parler de 3,8 milliards du plan de relance qui s'étendrait sur deux ans. Etes-vous prêt à étayer les dossiers de ces projets ?» «A ce jour nous ne possédons pas d'information précises et ne savons pas sur quels domaines ce plan de relance interviendrait, répond Jean-François Lovisolo. Nous sommes preneurs de vos informations pour lancer ces projets. Le Département de Vaucluse va, sous peu, créer une agence d'urbanisme dans laquelle figureront l'Association des maires, le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) et les services d'instruction du Conseil général. La structure fera l'accompagnement du portage de projet pour les communes. Cette création fait suite à ce que le Conseil départemental s'est aperçu que les communes –de toutes tailles- ne consommaient pas les aides qui leur étaient dédiées faute de capacités techniques : ingénierie, suivi, accompagnement et maîtrise d'ouvrage. Ce que je crains ? C'est qu'à un moment le Plan Etat-Région soit alimenté par le Plan de relance.»

Eric Guirado, Eiffage TP

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

L'arnaque des bas prix

«Beaucoup de nouveaux maires ont pris leur fonction dans le Comtat-Venaissin. De beaux projets annoncés pendant la campagne vont émerger. Il est important que les petites entreprises et artisans accèdent à ces nouveaux marchés particulièrement en cette période car, pour elles, c'est aussi crucial que vital. Pourtant, des entreprises arrivent de nulle part, annonçant des prix abracadabrants pour un chantier dont on sait qu'elles ne le finiront pas… Il faudra relancer les consultations et le chantier prendra plus d'un an de retard et la facture pèsera plus lourd à l'arrivée. La Fédé BTP et l'association des maires pourraient-elles travailler ensemble pour que les marchés locaux soient accessibles aux entreprises tout aussi locales ?»

Sylvie Bres, Bres électricité

Fédé BTP 84 : « Acteurs du développement du territoire nous avons besoin de vous ! »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Christian Pons, président de la [Fédération du bâtiment et des travaux publics de Vaucluse] invite les présidents de communautés de communes, d'agglomérations, de structures publiques à évoquer les travaux en cours et à venir. En cause ? La rareté des appels d'offre et le peu d'avancée des dossiers techniques très réglementés qui peinent à voir le jour. Pire ? Le possible 'trou d'air' qui pourrait survenir au 1er trimestre voire semestre 2021 et impacter de plein fouet des entreprises déjà très fragilisées par la Covid-19 et les élections municipales.

« Les années d'élection sont toujours compliquées mais cette fois-ci la situation est exceptionnelle du fait de la pandémie de la Covid-19, entame Christian Pons, président de la Fédération du bâtiment et des travaux publics Vaucluse. Nous considérons que le secteur public est moteur dans les projets de la construction et des travaux publics et nous appelons les responsables à être le plus réactif possible. Nous avons besoin de nos élus, le secteur public entraînant le secteur privé, sur les projets de développement du territoire. »

Maillage relationnel

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

« Pour entrer en contacts avec les maires, nous proposons aux présidents de communauté de communes et d'agglomération de devenir nos porte-paroles auprès des maires car ils ont, avec leurs équipes de fonctionnaires, un rôle prépondérant à jouer, notamment dans l'avancement des dossiers très réglementés et cela à un moment où la situation se révèle tragique. Vous, élus, êtes en capacité d'entraîner les autres car, si des plans de relances et des milliards sont prévus, une seule question se pose : Comment traiter les dossiers et organiser au plus vite leur réalisation ? »

Peu de consultations des grands donneurs d'ordre

« En ce début d'automne 2020, les entreprises éprouvent de sérieuses craintes devant le peu de consultations émanant des grands donneurs d'ordres du département. Dans ce contexte préoccupant, la Fédération BTP invite les grands maîtres d'ouvrages du département à recenser les marchés 2020-2021. Une série de rencontres inaugurée par Gilles Ripert, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Apt-Luberon qui fait le point sur les opérations en cours et à venir dans les 18 mois. »

Projets en cours

Gilles Ripert, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Apt-Luberon Luberon s'est, le premier, rendu à l'invitation de l'interprofessionnelle, détaillant les projets à venir comme : « les travaux d'aménagement et d'extension du siège de l'intercommunalité à Apt pour un montant de plus de 420 000€ et la conception-réalisation d'une Step (Station d'épuration des eaux usées), toujours à Apt, pour presque 9M€ », dont l'allotissement du marché n'était pas encore acté.

Et à venir

Au chapitre des projets de marché, Gilles Ripert a énuméré « la requalification du pôle d'activité des Bourguignons à Apt, exclusivement en travaux publics, pour des travaux prévus 1er trimestre 2021 et pour un montant de 910 000€. Les travaux d'augmentation de la capacité d'un réservoir d'eau potable à Viens devraient également intervenir aux mêmes dates à hauteur de 500 000€. Des travaux de remise en état des ouvrages d'eau et d'assainissement suite aux crues 2019 à Apt sont prévus à hauteur de presque 235 000€. Des travaux d'amélioration thermique du conservatoire de musique, toujours à Apt se feraient à hauteur de 240 000€. Enfin, des travaux d'extension d'une station d'avitaillement au gaz naturel pour véhicule (GNV), à Apt, interviendraient à hauteur de 150 000€. »

Les prochains invités

Les prochains invités de la fédé BTP 84 seront, jeudi 29 octobre, Jean-François Lovisolo, président de l'association des maires et, mercredi 4 novembre, Thierry Lagneau, Vice-Président du Conseil Départemental de Vaucluse, Président de la Commission Travaux, Aménagement, Territoire, Sécurité.

La fédé BTP 84

« La Fédération du bâtiment et des travaux publics de Vaucluse rassemble 400 entreprises qui totalisent environ 6 000 emplois, soit la moitié des salariés du BTP dans toutes les spécialités, a souligné Christian Pons. Un grand nombre de nos entreprises tirent de la commande publique une part importante voire substantielle de leur volume d'activités mais subissent, du fait de la crise sanitaire et des élections municipales une baisse très préoccupante de leur carnet de commande. Notre inquiétude est grandissante et les indicateurs dont nous disposons laissent entrevoir une baisse des appels d'offre sur ce

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

dernier trimestre de septembre à décembre 2020 suivie d'une nouvelle baisse qui, à priori, s'annonce bien plus grave, toujours sur les appels d'offre, d'avril à décembre 2021. C'est la raison pour laquelle il est urgent, pour la sauvegarde de nos entreprises et des milliers d'emplois qu'elles génèrent que les donneurs d'ordre du département accélèrent la sortie de leurs projets d'investissement en matière d'équipements structurels. »

En préambule aux élections
« En préambule aux élections, nous avions lancé une grande consultation auprès des maires en place et des candidats ce qui représentait environ 600 personnes, en leur envoyant nos propositions, rappelle Christian Pons. Nous avons été déçus des seulement 11 réponses reçues. Il devient donc important, dorénavant, de nourrir des liens avec vous, présidents de communauté de communes, d'intercommunalités, d'agglomération et même de s'aider mutuellement. »

Enquête sur les appels d'offre collectés fin septembre 2020
La Fédération a lancé deux enquêtes auprès de ses adhérents fin septembre : l'une portant sur les appels d'offre où ils indiquent être 74% à trouver le nombre de consultations lancées insuffisant, voire très insuffisant. En comparaison avec septembre 2019, les professionnels du BTP pensent également que le nombre de consultations lancées est en involution de 68%. Au chapitre d'une enquête de conjoncture, sur le thème de l'évolution de l'activité ils sont 40% à la trouver dégradée et 38% à la qualifier de moyenne. Ils sont également 35% à faire état d'une trésorerie minorée. Concernant l'évolution des prix ils sont 60% à trouver les prix dégradés et 56% à s'alarmer de la diminution du carnet de commandes.

Effort de construction : La Fédé BTP 84 envoie une lettre aux maires et présidents d'EPCI

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Les acteurs de l'acte de bâtir proposent leur aide opérationnelle aux maires et présidents d'EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale) de Vaucluse. Objectif ? Accélérer la passation des marchés publics et la délivrance des autorisations d'urbanisme. L'enjeu économique est majeur car si le retard dû au confinement pour cause de crise sanitaire n'est pas comblé, il pourrait, dans le secteur de la construction, se traduire par une perte de 20 % de chiffre d'affaires en 2020.

«La délivrance des autorisations d'urbanisme a subi un fort ralentissement dans le département du Vaucluse et le niveau actuel des consultations émanant notamment des communes est très largement insuffisant pour assurer un niveau correct des carnets de commandes des acteurs de l'acte de construire que sont les entreprises et maîtres d'œuvres», s'inquiète Christian Pons, président de la fédération du bâtiment et des travaux publics 84 aux côtés de Jean-Paul Cassulo président du Syndicat des architectes du Vaucluse ; de Françoise Berthelot présidente du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur de l'Ordre des architectes ; de Frédéric Bœuf président du Cinov (Fédération des syndicats des métiers de la prestation intellectuelle du conseil, de l'ingénierie et du numérique) Paca-Corse et de Jean Chevry président de LCA-FFB (Les Constructeurs et aménageurs de la Fédération française du bâtiment) Paca-Corse.

Ils sont directement joignables par courriel : Fédération du BTP de Vaucluse : Christian Pons –

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

btp84@orange.fr ; Syndicat des architectes du Vaucluse : Jean-Paul Cassulo-cassulo@numericable.fr ; Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur de l'Ordre des architectes : Françoise Berthelot – f.berthelotcroapaca@gmail.com ; Cinov Paca-Corse : Frédéric Boeuf – pacacorse@cinov.fr ; LCA-FFB Paca-Corse : Nathalie Cayrol – cayroln@lca-ffb-communication.fr

BTP 84 : Christian Pons demande aux donneurs d'ordre, maîtres d'ouvrage, bailleurs et maires de signer la charte des bonnes pratiques liée à la gestion du Covid 19 sur les chantiers



La Fédération du bâtiment et des travaux publics se lance dans la signature de conventions et

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

chartes avec ses partenaires historiques, le Conseil départemental, Mistral Habitat, le Grand Avignon et la Ville d'Avignon. Objectif ? Edicter les bonnes pratiques pour la gestion des chantiers en temps de crise sanitaire liée à la Covid-19 ; formaliser l'engagement les Travaux publics dans le développement durable et améliorer les modalités de mise en concurrence et de réalisation des marchés travaux.

Ils ont répondu

Tous ont répondu à l'appel de la Fédé BTP 84, le Conseil départemental, Mistral Habitat, le 1er bailleur social de Vaucluse, le Grand Avignon et la Ville d'Avignon. Ambition ? Renforcer la coopération avec les principaux partenaires économiques vauclusiens dont les feuilles de route déploient, en détail, les bonnes pratiques. Objectif ? Sécuriser et pérenniser les entreprises du secteur du bâtiment et des travaux publics durant cette période post-Covid et jeter un pont sur l'avenir.

> **"Je remercie le Département de Vaucluse, Mistral Habitat, le Grand Avignon et la Ville d'Avignon qui ont été les premiers à signer notre charte." Christian Pons, président de la Fédé BTP 84**

Charte des bonnes pratiques

«Les préconisations de cette charte portent sur les conditions de gestion des chantiers concernés par l'arrêt et la suspension de l'activité, la reprise ou le démarrage, de l'activité pendant la période de confinement et post-confinement qui ont donné lieu à une multitude de situations administratives et juridiques », relate Christian Pons. Objectif : apaiser les conflits entre maître d'ouvrage et maître d'œuvre ; préserver la santé des personnes en temps de Covid-19, éviter les situations de blocage, prévenir les contentieux, préserver la santé financière et la pérennité des entreprises, prolonger les délais d'exécution, ne pas résilier les marchés ; limiter la co-activité dans l'organisation du travail…»

Gérer une nouvelle organisation du travail sur les chantiers

'La charte des bonnes pratiques pour la gestion des chantiers du BTP en Vaucluse, en situation de crise sanitaire liée à la Covid-19', à l'initiative de la Fédé du BTP 84, rassemble le Département et son bailleur social Mistral Habitat représenté par le président Jean-Baptiste Blanc et le directeur général Philippe Brunet-Debaines ; le Grand Avignon avec le président Patrick Vacaris ; La Ville d'Avignon ; le Conseil régional Paca de l'Ordre des architectes avec la présidente Françoise Berthelot (absente) ; le Cinov Paca-Corse avec le président Frédéric Bœuf représenté par William Cassard et les Constructeurs et aménageurs de la fédération française du bâtiment représentés par Jean Chevry.

> **"Le Département de Vaucluse, 1er donneur d'ordres, intervient à hauteur de 48M€" Thierry Lagneau, vice-président du Conseil départemental**

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

La Ville d'Avignon intervient à hauteur de 50M€

Cécile Helle, le maire d'Avignon, a signé la charte Covid-19 présentée par la Fédé du Btp 84. «On ne peut pas faire comme s'il ne s'était rien passé, relève Cécile Helle, cette charte a été conçue pour que l'on dépasse cette période difficile, nous permettre de rebondir et d'assurer la juste rémunération des entreprises.» «J'invite Jean-François Lovisolo, président des maires de Vaucluse à faire de même, a souligné le président Christian Pons, car par la voie du Grand Avignon ce sont déjà 16 communes qui se sont ralliées à nous pour partager les mêmes valeurs, en plus du Département et de Mistral Habitat.»

Mise en concurrence et réalisation des chantiers

La Convention de coopération pour l'amélioration des modalités de mise en concurrence et de réalisation des chantiers de construction trouve plus que jamais sa place. Le propos ? Les conditions de passation et de gestion des marchés de travaux de construction et de réhabilitation. La demande auprès du maître d'ouvrage ? Le renforcement de l'examen des candidatures, la pertinence des critères d'analyse des offres, l'accès aux données des entreprises en termes de ressources humaines, techniques, expérience, rapport entre le chiffre d'affaires et le volume réalisé, les caractéristiques techniques des matériaux, la vigilance pour l'emploi de salariés étrangers avec déclaration de détachement ; la sous-traitance, la lutte contre le travail dissimulé, la régularité de la situation de l'entreprise titulaire. Les clauses environnementales, sociétales et d'insertion professionnelle n'ont pas été oubliées mettant en exergue la transition énergétique du BTP, la gestion durable des réalisations, la généralisation des approches BIM (Building information modeling, maquette 3D tout corps de métiers de l'édifice à construire ou en réhabilitation répertoriant également les types de matériaux et coûts) ; le coût global d'utilisation, le coût énergétique, les performances environnementales et sociétales. Il y est aussi question de la sûreté des chantiers, de la lutte contre les vols, la malveillance avec des dispositifs tels que la mise en place de clôtures, contrôle d'accès, gardiennage, vidéo-surveillance et de la coopération suivie entre les maîtres d'ouvrage et coordonnateurs SPS (Sécurité et protection de la santé), maîtres d'œuvre et entreprise pour la sûreté des chantiers de la conception à la réalisation avec le concours des services de Police et de gendarmerie, sous l'égide du préfet de Vaucluse.

> **"Nous avons, pendant le confinement, réduit nos délais de paiement et avons été parmi les 1ers à reprendre les opérations de construction et de réhabilitation pour soutenir les entreprises" Philippe Brunet-Debaines, directeur général de Vallis Habitat (ex Mistral Habitat), le bailleur social du Département**

Les règles de la Concurrence

Pour améliorer les modalités de mise en concurrence et de réalisation des marchés travaux l'interprofessionnelle, représentée par son président Christian Pons, signe la réactualisation (du document de 2014) de la 'Convention de coopération pour l'amélioration des modalités de mise en concurrence et de réalisation des chantiers de construction et de réhabilitation pour les marchés de travaux dans le département de Vaucluse' avec son partenaire historique le Conseil départemental

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

représenté par le vice-président Thierry Lagneau. Signature intervenue aux côtés des compagnons de la Fédé BTP 84 que sont l'OBTP 84 (Office du bâtiment et des travaux public) représenté par son président Vincent Gleyze, le Syndicat des architectes du Vaucluse représenté par Jean-Paul Cassulo et le Cinov Paca (Fédération des syndicats des métiers et de la prestation intellectuelle du conseil, de l'ingénierie et du numérique) avec le président Frédéric Bœuf représenté par William Cassard.

Convention d'engagement en faveur du développement durable pour les Travaux publics

Cette convention a été signée, pour la 1ère fois en 2014 puis pour les années 2015 à 2017 et est renouvelée et mise à jour pour la période 2020-2025, dans le cadre de l'Agenda 21 (Projet de développement durable des territoires) qui a pour thème 'd'accentuer la démarche routes durables de Vaucluse.

«La France s'est engagée depuis 10 ans dans le développement durable pour, notamment, lutter contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité et des milieux naturels, la prévention des risques pour l'environnement et la santé, favoriser la promotion du développement écologique pour la compétitivité et à l'emploi, souligne Daniel Léonard, président de la branche Travaux publics de la Fédé BTP84. Ainsi, la création de nouveaux services de transport avec leurs infrastructures, leur exploitation, l'optimisation des services et réseaux existants, la généralisation des offres intermodales seront repensées dans le cadre de la mobilité durable. Nous proposons d'ores et déjà des actions concrètes avec le réemploi de matériaux extraits du chantier sur lequel nous travaillons ou d'autres chantiers, ou encore de matériaux issus de plateformes de recyclage. Notre ambition ? Valoriser 100% de matériaux excavés sur les chantiers ou recyclés, avec zéro apport extérieur. Actuellement notre secteur est à plus de 72% de matériaux réemployés et l'effort des entreprises de terrassement se porte – selon les caractéristiques géologiques des chantiers- entre 40% et 80% de matériaux réemployés. Concernant le recyclage des routes en enrobés bitumeux le maître d'ouvrage s'engage à prévoir la déconstruction et la réutilisation des couches de roulement et de bas des fondations pour leur emploi futur sur d'autres routes. C'est ainsi que ces matériaux bitumeux seront recyclés et passeront de 17% aujourd'hui à 25% en 2025. Egalement, les entreprises s'engagent à réduire leur consommation de matériaux plastiques comme les bouteilles et les emballages, son impact sur l'environnement.»

> **"Quelle sera l'activité du dernier trimestre 2019 et du début de l'année 2021 ? C'est cela qui nous effraie." Frédéric Tomasella, président de la Fédération régionale des travaux publics (FRTP Paca)**

Routes et développement durable

Pour continuer d'engager l'effort des Travaux publics vauclusiens dans le développement durable, la fédé BTP 84 et le président de la branche Travaux publics Daniel Léonard signent la réactualisation (2014) de la 'Convention d'engagement en faveur du développement durable dans le secteur des travaux publics' avec le Conseil départemental représenté par son vice-président Thierry Lagneau, et, à ses côtés, la Fédération régionale des Travaux publics Paca représentée par le président Frédéric Tomasella et les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Routes de France Paca avec Sébastien Bothier.

Point de conjoncture

«La reprise des chantiers atteint un peu moins de 90%, précise Christian Pons, président de la Fédé BTP 84. Dans ces 90%, 20% connaissent des problèmes importants c'est d'ailleurs la raison pour laquelle 10% des chantiers (pour faire 100%) n'ont pas repris. La raison ? L'organisation pour éviter la co-activité. Il a fallu quelques jours pour tout arrêter et plusieurs mois pour redémarrer. Nous devons la réussite de la reprise à des maîtres d'ouvrage très présents et à la règle de solidarité qui s'exerce entre nous. L'autre problème ? L'instruction des dossiers de permis de construire. Heureusement, nous avons pu compter sur le préfet de Vaucluse qui nous a aidés, par exemple, à débloquer l'instruction du permis de construire d'un Ehpad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées) à Agroparc. J'espère que tous les acteurs politiques et économiques du département nous rejoindront dans cet effort.»

Le chiffre d'affaires plafonne

«100% des entreprises se sont remises au travail, abonde FrédéricTomasella, président de la Fédération régionale des travaux publics (FRTP Paca), en revanche, lorsque l'on compare mai 2019 à mai 2020 le chiffre d'affaires plafonne à 70%. Pourquoi ? Parce que tous les salariés n'ont pas repris, nous employons beaucoup moins d'intérimaires, de matériel de location et surtout nous avons peur du lendemain car nous subissons une perte significative du nombre d'appels d'offres, ainsi, nos entreprises qui possédaient un bon carnet de commandes en début d'année sont déjà en train de lisser l'activité. Le dernier trimestre 2019 et le début de l'année 2021 nous effraient.»

«Les Travaux publics sont, actuellement, les plus actifs. Ils sont, aussi, ceux qui génèrent le moins de co-activité,» conclut Christian Pons.

"La ville d'Avignon intervient à hauteur de 50M€" Cécile Helle, maire d'Avignon

La Ville d'Avignon intervient à hauteur de 50M€

Cécile Helle, le maire d'Avignon, a signé la charte Covid-19 présentée par la Fédé du Btp 84. «On ne peut pas faire comme s'il ne s'était rien passé, relève Cécile Helle, cette charte a été conçue pour que l'on dépasse cette période difficile et nous permettre de rebondir et d'assurer la juste rémunération des entreprises.» «J'invite Jean-François Lovisolo, président des maires de Vaucluse à faire de même, a souligné le président Christian Pons, car par la voie du Grand Avignon ce sont déjà 16 communes qui se sont ralliées à nous pour partager les mêmes valeurs, en plus du Département et de Mistral Habitat.»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

‘La ville d’Avignon intervient à hauteur de 50M€’

Cécile Helle, maire d’Avignon

BTP : « Louez, c’est gagné ! »



Le secteur de la location et de la distribution de matériels a lui aussi été fortement impacté par la crise sanitaire et l’arrêt d’activité. Bertrand Carret, président de la Fédération nationale des Distributeurs, loueurs et réparateurs (DLR) de matériels de bâtiment, de travaux publics et de manutention, également PDG de Leader Rent et Rentforce, Bertrand Carret fait le point sur la situation et les perspectives de la filière.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Vous êtes président de la fédération nationale DLR depuis 3 ans. Comment votre filière a-t-elle vécu le confinement et cette crise sanitaire qui s'est abattue sur le monde ? Comment vos entreprises se sont-elles organisées ? Et vous, par exemple chez Rentforce, comment cela s'est passé ?

« La location et la distribution de matériels de BTP ont vécu, dans leur ensemble, quatre belles années entre 2016 et 2019. Le premier trimestre 2020 était parti sur d'excellentes bases, malgré le contexte des élections municipales, qui voient généralement un ralentissement des travaux. Ce grand élan a été freiné sec : le Covid-19 a vraiment saisi le marché par surprise. D'autant qu'à l'instar d'autres pays, le BTP pouvait continuer légalement de travailler. Les grands groupes ne l'ont pas vu ainsi pour des raisons sanitaires évidentes et de responsabilités. Chez Rentforce et Leader Rent, la priorité a été alors la mise en sécurité des équipes et du matériel. Nous avons, pour l'ensemble de nos 15 sites, réparti nos collaborateurs, selon leur situation en confinement : télétravail, garde d'enfant, chômage partiel ou en poste dans nos agences pour assurer l'assistance de nos clients et le SAV ».

Le déconfinement a démarré : comment la filière s'est-elle organisée pour accompagner la reprise d'activité de ses clients ? Notamment dans le secteur du bâtiment auquel vous êtes très liés ?

« La filière a totalement accompagné l'arrêt d'activité de nos clients le 17 mars, la reprise des artisans début avril après la réouverture du négoce de matériaux, puis enfin les filiales des grands groupes fin avril et au déconfinement le 11 mai. Toutes les mesures de prévention sanitaires ont été prises dans les agences de location et les établissements des concessionnaires pour rassurer les clients et les collaborateurs ».

> **« Les tensions sur les trésoreries des PME vont apparaître ce mois-ci et en juin compte tenu des règlements à 60 jours dans le BTP. »**

Au niveau économique, quelle était la situation du secteur DLR avant la crise ? Il semble que 2019 avait été marquée par une progression de chiffre d'affaires pour l'ensemble des filières.

« Au niveau économique le secteur de la location a connu une année 2019 de très bonne qualité tant au niveau de l'activité (4 milliards) que des investissements. Le marché selon les régions a connu une croissance de 5 à 10 % privilégiant les grandes agglomérations comme Bordeaux ou le littoral Atlantique.

Comment voyez-vous l'année 2020 et quelles seront les conséquences économiques et sociales

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

de cette crise sur le secteur DLR ? Les filières sont-elles toutes impactées de la même manière ou bien certaines vont s'en sortir mieux que d'autres ?

« L'année 2020, qui avait bien démarré, va être très compliquée après une baisse drastique d'activités pendant ces derniers mois. Les tensions sur les trésoreries des PME vont apparaître ce mois-ci et en juin compte tenu des règlements à 60 jours dans le BTP. Des incidents de paiements et des dépôts de bilan apparaîtront inévitablement et concerneront les PME les plus endettées, les plus fragiles ou n'ayant pas réussi à obtenir un PGE (prêt garanti BPI) ».

Le gouvernement a-t-il selon vous pris les bonnes mesures pour gérer cette crise et les conséquences du confinement sur les entreprises (chômage partiel, etc.) ?

« Le gouvernement a décidé un confinement de près de 2 mois, nécessaire sur un plan sanitaire car aucune politique de prévention n'avait été mise en place (masques, tests, fermetures aéroports…). Cette durée de 2 mois non prévue au départ s'avère catastrophique pour l'économie réelle ».

> **« Cette crise, s'il n'y a pas de nouvelles périodes de confinement, sera digérée en 24 mois. »**

Selon vous, cette crise sanitaire qui a pour conséquence une crise économique va-t-elle accélérer les tendances que vous observiez ces dernières années sur le marché de la location et de la distribution de matériels ou au contraire les freiner ?

« Cette crise du COVI-19 va faire évoluer les façons de travailler, c'est une évidence. Télétravail, dématérialisation des factures/bons de commandes, plateformes de téléchargements, visioconférences vont se développer et en même temps cela va freiner l'investissement donc l'arrivée de matériels innovants et plus respectueux de l'environnement. Seules les décisions politiques changeront le cours des choses dans les villes ».

In fine, cette crise peut-elle représenter une source de nouvelles opportunités pour le secteur DLR ?

« Cette crise, s'il n'y a pas de nouvelles périodes de confinement, sera digérée en 24 mois. Elle représente une source d'opportunités pour les 1 600 entreprises de la profession et ses 30 000 salariés car elle a montré tout l'intérêt pour les entreprises du BTP de ne pas avoir de parcs de matériels en propre qui dorment pendant le confinement ou toute autre crise. En permettant la variabilisation de ses

Ecrit par le 6 novembre 2026

charges, louez c'est gagner pour le BTP ! »

Par Vincent Rousset pour Reso Hebdo Eco

L'Echo du Mardi est l'un des trois membres fondateurs du *Réso Hebdo Eco* avec le groupe ECOmédia et la *Tribune Côte d'Azur* .

BTP : les délais applicables en matière d'urbanisme recommenceront à courir le 24 mai

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Afin de préserver l'objectif qui a présidé à l'ordonnance du 15 avril, à savoir éviter qu'une reprise des délais trop tardive ne constitue un frein important à la continuité de l'activité des secteurs du BTP et de l'immobilier, la nouvelle ordonnance du Gouvernement maintient le terme initial de la fin de la période de suspension. Elle sanctuarise ainsi la date de reprise du 24 mai 2020, indépendamment d'une décision de prolongation de la période d'urgence sanitaire par le Parlement, pour les délais d'instruction des permis de construire et l'exercice du droit de préemption ainsi que pour les délais de recours à l'encontre de ces autorisations d'urbanisme.

L'ordonnance permet également :

- – d'appliquer l'ensemble de ces dispositions à d'autres avis et autorisations liées à la demande d'autorisation d'urbanisme s'agissant de la construction de locaux commerciaux,
- de lever toute ambiguïté sur le fait que les délais impartis à l'administration pour vérifier le caractère complet d'un dossier ou pour solliciter des pièces complémentaires dans le cadre de l'instruction d'une autorisation d'urbanisme reprennent dans les mêmes conditions,
- de faire repartir les délais dans lesquels ces autorisations peuvent être retirées également dès le 24 mai, car comme pour les recours, une purge trop tardive freine les projets.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Quant aux instructions et délivrances des décisions d'urbanisme par les administrations dans ces domaines, elles avaient continué à être rendues par les services instructeurs pendant le confinement, et se poursuivront.

« Avec cette ordonnance, présentée le jour de la présentation du plan de déconfinement, nous avons souhaité aller vite pour donner de la visibilité aux acteurs du secteur afin de ne pas paralyser les projets, aux Français sur leur projets immobiliers et aux collectivités locales, explique Julien Denormandie, ministre auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé de la Ville et du Logement. Les secteurs du BTP et de l'immobilier sont essentiels pour répondre au besoin de logement des Français. »

En effet, l'ensemble de ces mesures est très attendu par l'ensemble des acteurs du secteur, professionnels, collectivités territoriales, mais aussi les particuliers qui poursuivent des projets immobiliers.

Cette nouvelle ordonnance s'inscrit dans la continuité des ordonnances du 25 mars, 15 et 22 avril qui ont permis de régir la question des suspensions de délais pendant la période de confinement. Le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales continue à adapter les dispositions prises dans le contexte de la crise sanitaire afin de faciliter la continuité de l'activité des secteurs du BTP, de l'aménagement et de l'immobilier.

Pour en savoir plus sur :

L'ordonnance du 25 mars, cliquez ici.

L'ordonnance du 15 avril, cliquez ici.

L'ordonnance du 22 avril, cliquez ici

Le plan d'actions du BTP pour réussir et conforter la reprise d'activité

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Hors des secteurs et activités dits essentiels, le Bâtiment et les Travaux Publics ont été les premières branches à s'organiser pour faire face à la crise sanitaire en s'appuyant sur le guide de l'OPPBTP (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics pour la santé et la sécurité au travail) et sur la circulaire ministérielle du 4 avril dernier. En Auvergne-Rhône-Alpes, par exemple, les chantiers reprennent progressivement. Il est désormais essentiel de lever les derniers freins logistiques et de rechercher des solutions économiques favorables à une reprise plus durable.

Mise au point des protocoles sanitaires

Depuis plusieurs semaines, la reprise s'organise. Le guide de l'OPPBTP a permis de mettre au point les protocoles sanitaires nécessaires à la réouverture en sécurité des chantiers et la concertation entre la maitrise d'ouvrage, la maitrise d'œuvre et les entreprises pour permettre de relancer progressivement l'activité. Cependant, des freins à une reprise plus large subsistent.

Lever les derniers freins logistiques sur l'amont et l'aval de la filière

D'un point de vue logistique, l'approvisionnement en masques demeure encore problématique même si la situation s'améliore grâce à la mobilisation de l'outil de production local et à des initiatives comme celle du Conseil Régional avec une dotation de 100 000 masques destinée aux entreprises du BTP de moins de 20 salariés. Les lieux de distribution seront les Fédérations Départementales du BTP, les Capeb

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

(Confédération de l'artisanat et ds petites entreprises du bâtiment, syndicat patronal) départementales et la Fédération Régionale des Travaux Publics. L'approvisionnement, les raccordements provisoires de chantiers, l'ouverture des déchetteries restent également des points sur lesquels la filière se mobilise.

Renforcer la concertation et la solidarité économique

Les organisations professionnelles du Bâtiment et des Travaux Publics appellent également à la solidarité de la maitrise d'ouvrage pour faire face aux surcoûts de chantiers liés aux nouvelles contraintes imposées par la crise sanitaire. Devant être chiffrées au cas par cas, ces augmentations correspondant au respect des nouvelles préconisations sanitaires et à la réorganisation des chantiers (distanciation sociale, nettoyage des bases vie, achat de masques, de gants, rotations des camionnettes et VUL (Véhicule utilitaire léger), mobilisation supplémentaire de personnels, prolongation des frais financiers, baisse de la productivité, etc.). Les entreprises ne pourront pas les absorber seules. Il est indispensable de renforcer cette solidarité, dont font preuve nombre de maitres d'ouvrage depuis la période de confinement, à l'image notamment de la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui a annoncé une enveloppe de 15M€ dédiée aux surcoûts sanitaires de ses chantiers en cours.

Soutenir la commande publique locale

Enfin, concernant les freins administratifs, deux modifications de l'ordonnance qui prévoyait un gel des autorisations d'urbanisme à l'issue de la période de confinement ont été obtenues ; mais cette évolution demeurerait insuffisante si aucune consigne n'était donnée aux services instructeurs en vue d'accélérer les délais d'instruction. La situation appelle également à la levée des arrêtés municipaux interdisant les travaux pendant la période de confinement, comme il en est apparu dans notre région. Les Organisations Professionnelles appellent au soutien des EPCI et des collectivités et à la bienveillance des citoyens afin d'éviter un retard qui pénaliserait la reprise d'activité et l'emploi local.

Crainte de l'essoufflement de la commande publique

La crainte d'un essoufflement de la commande publique locale est en effet bien réelle et pourrait se produire au plus mauvais moment. Il est nécessaire de lancer de nouveaux projets pour éviter un « trou d'air », dès la fin de l'été, qui pourrait avoir de lourdes conséquences sur la santé économique de la filière. De ce fait, les organisations professionnelles souhaitent que dans les communes qui ont pu élire l'ensemble de leurs conseillers municipaux, l'installation et le fonctionnement des nouveaux Conseils (élection du Maire, désignation des commissions d'appels d'offre et travaux notamment, élection des délégués communautaires) puissent très rapidement être engagés afin de permettre les décisions de travaux nécessaires aux équipements publics. Dans le même objectif, une réflexion doit rapidement s'ouvrir sur le soutien de l'Etat à l'investissement des collectivités locales.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Réactiver la commande privée

La sécurité est une priorité pour les organisations professionnelles et les entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics. Celles qui le pouvaient ont pris les mesures urgentes et spécifiques pour assurer les conditions sanitaires nécessaires à la reprise des travaux. Les organisations professionnelles demandent donc aux particuliers qui ne sont pas à risques et aux entreprises d'ouvrir leur porte aux artisans et entreprises du BTP afin qu'ils terminent les travaux initiés ou qu'ils en engagent d'autres… Il en va de la santé économique du BTP et de ses emplois.